

# CHEQUE ENERGIE – AUDIT SIMPLIFIE

## Réaliser une première analyse sur l'efficacité énergétique

DE MINIMIS

### Généralités

Vous souhaitez réaliser une première analyse sur l'efficacité énergétique de votre entreprise ? Vous souhaitez une analyse simplifiée assortie d'un plan d'action ?

Le chèque Énergie « Audit Simplifié » vous permet de vous faire aider par des Experts reconnus par la Région Wallonne, sur base du régime d'aide **AMURE**.

Dans l'audit simplifié, l'analyse est **concentrée sur les aspects énergétiques les plus significatifs de l'entreprise**, dans le périmètre de l'activité opérationnelle des ateliers et des bureaux.

*Montant maximal d'intervention : 1000 €*

[Voir les prestataires labellisés](#) – [Plus de détails](#)

**BÉNÉFICIAIRE** – Entreprise

**TAUX D'INTERVENTION** – 75%

**MONTANT MAXIMUM SUR 3 ANS** – 3000 € HTVA

### Contacts

**Cellule Subvention AMURE**

Rue des Brigades d'Irlande, 1 – 5100 JAMBES

[amure.energie@spw.wallonie.be](mailto:amure.energie@spw.wallonie.be)

**Personnes de contact:**

Monsieur TACK Grégory

Madame PEVENAGE Valérie

[amure.energie@spw.wallonie.be](mailto:amure.energie@spw.wallonie.be)

**Administration:**

[Direction de la Promotion de l'Energie durable](#)

BESOIN D'AIDE ? CONTACTEZ-NOUS